Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

SAINT-JEAN-DE-LUZ
Donibane Lohizune
Centre Communal d'Action Sociale

Rapport d'activités 2025

Présentation générale :

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif, avec une personnalité juridique de droit public et une existence administrative distincte, qui met en œuvre la politique d'action sociale de la commune.

S'il répond à des compétences obligatoires de par la loi, il exerce des missions qui sont décidées avec la Ville selon ses besoins et ses intentions dans ce domaine.

Le CCAS agit en lien avec les acteurs sociaux, au premier rang desquels se situe le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale, ainsi qu'une diversité de partenaires institutionnels et associatifs.

Ce rapport vise à rendre compte de l'activités du CCAS au cours de l'année 2025. Dans le contexte du renouvellement du conseil d'administration en avril 2026, ce document vise aussi à présenter le fonctionnement et les services.

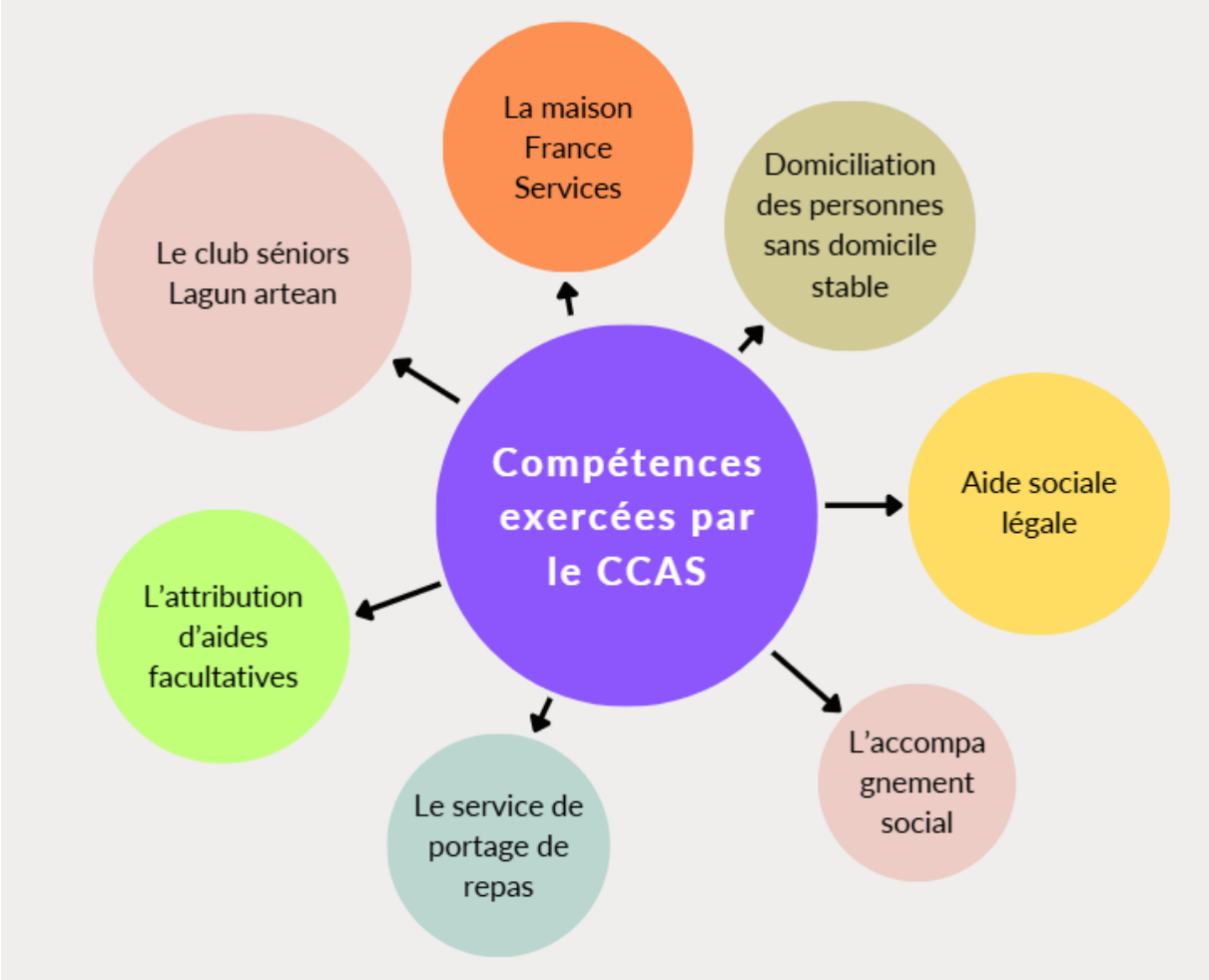
La structuration du CCAS :

Un conseil d'administration, composé à parité de membres élus au sein du conseil municipal et de membres nommés représentant les associations, prend les décisions relatives au fonctionnement : vote du budget, tableau des effectifs, délibérations

Le budget de fonctionnement s'appuie en grande partie sur une subvention de la Ville de Saint-Jean-de-Luz : 834 300 euros en 2025.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Les services et actions assurés par le CCAS :



Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Composition de l'équipe

L'équipe est composée de 15 agents (14 titulaires et 1 contractuel)

1 directeur

2 agents administratifs

2 agents d'accueil et France Services

2 agents d'animation

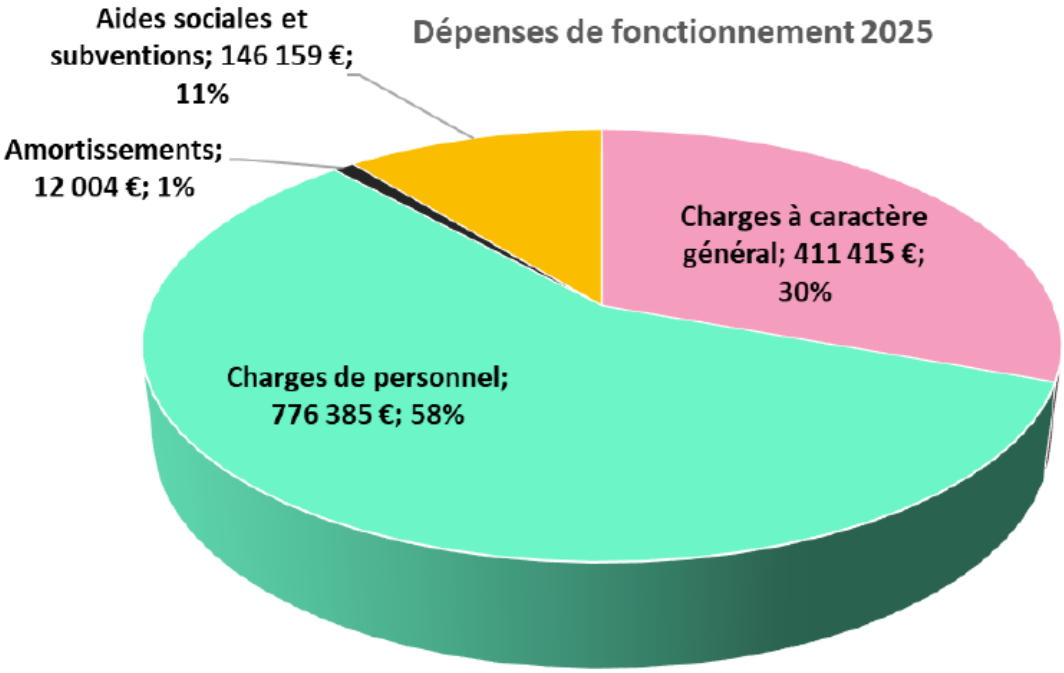
3 assistants sociaux

5 agents techniques

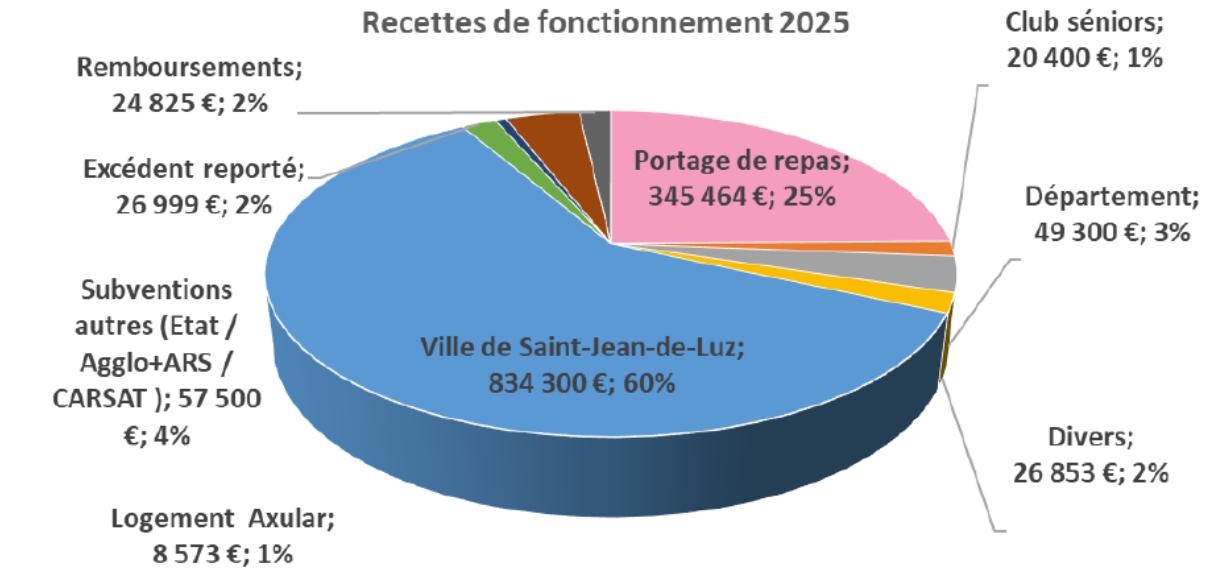
Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Budget

Dépenses 2025 = 1 345 963 €

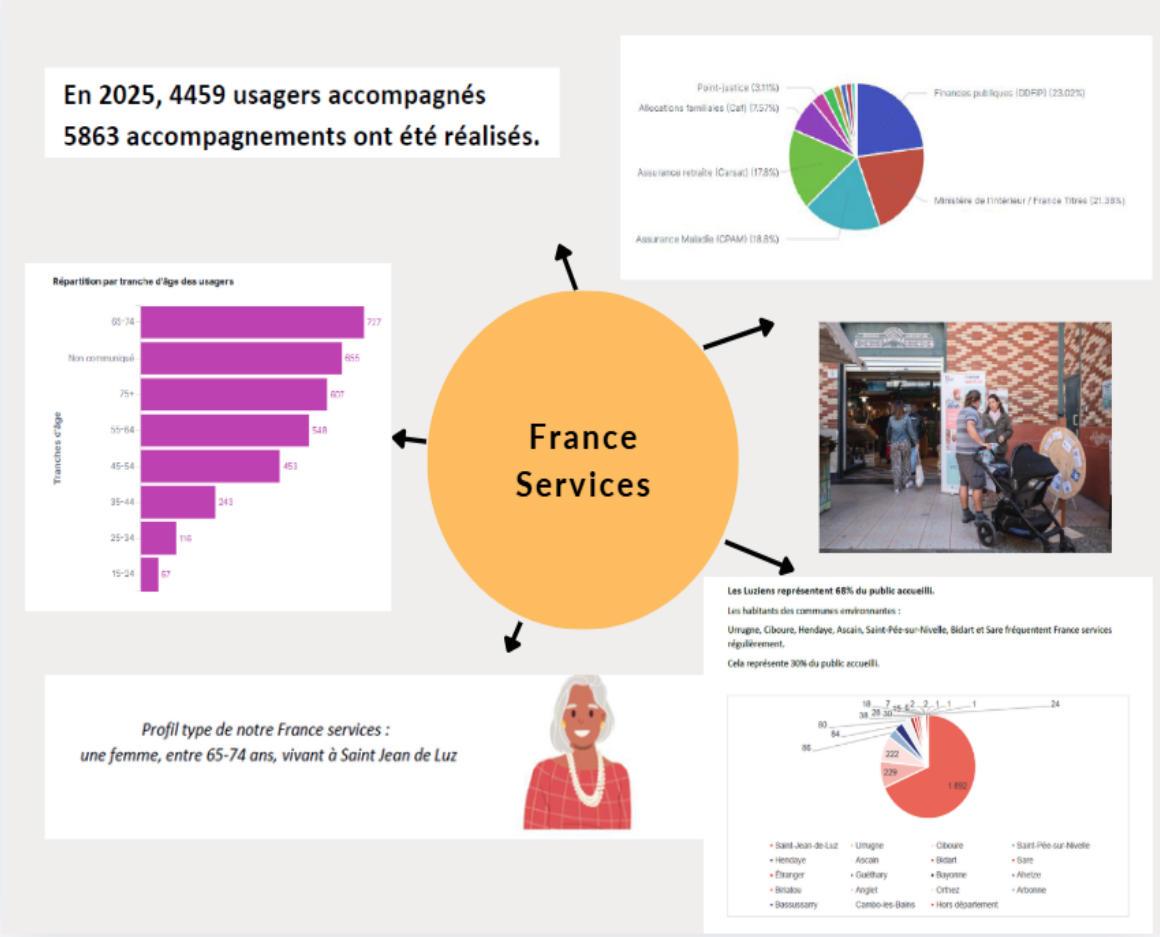


Recettes 2025 = 1 394 214 €



Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

France Services



Labellisée en 2022 par l'État, la France Services permet d'accompagner la population dans ses démarches.

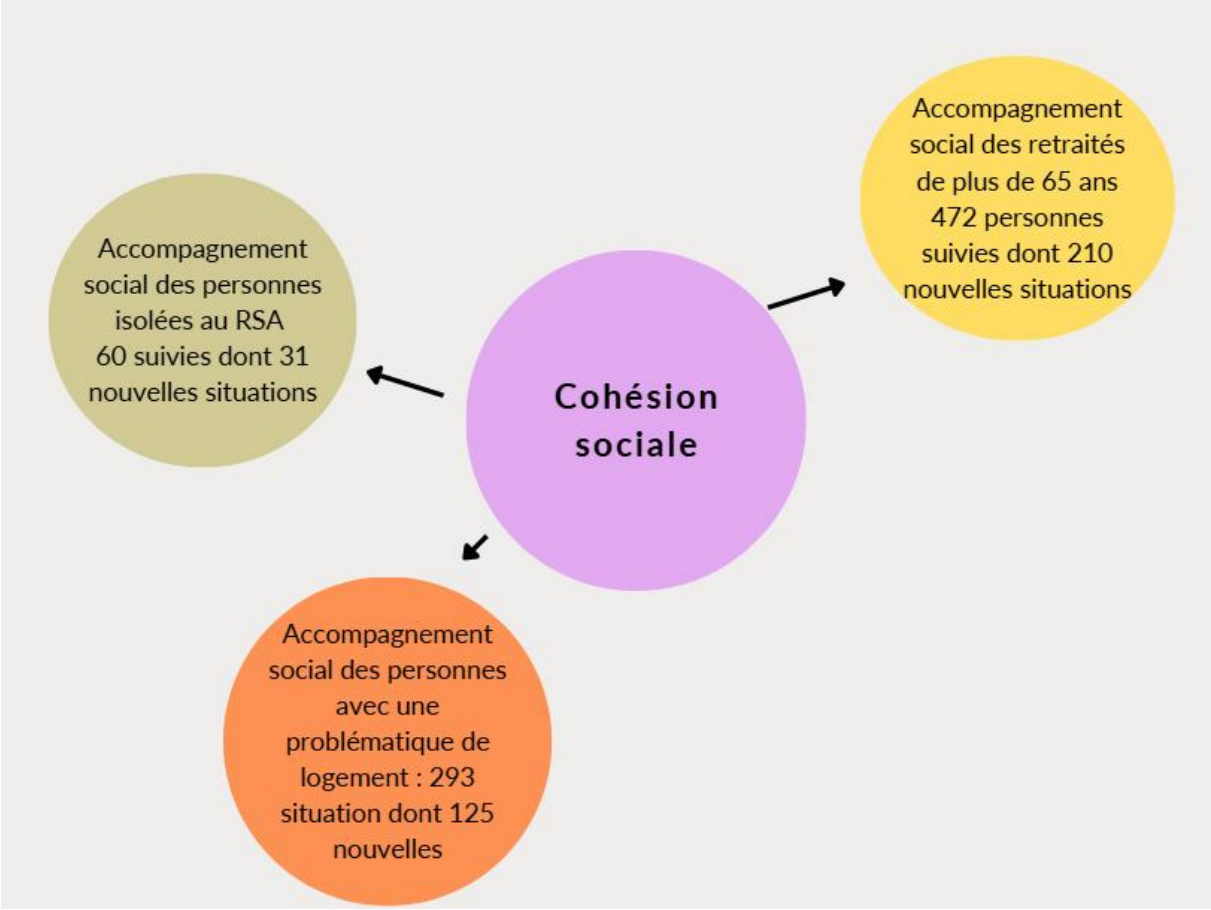
Constat d'un accroissement régulier de l'activité.

Structure reconnue par la population ainsi que par les partenaires.

Vigilance sur les orientations effectuées vers France Services.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Cohésion sociale



Avec une équipe de 3 assistants sociaux, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental, le CCAS met en œuvre un service d'accompagnement social auprès :

- Des retraités âgés de plus de 65 ans
- Des bénéficiaires du RSA isolés
- Des personnes avec une problématique liée au logement

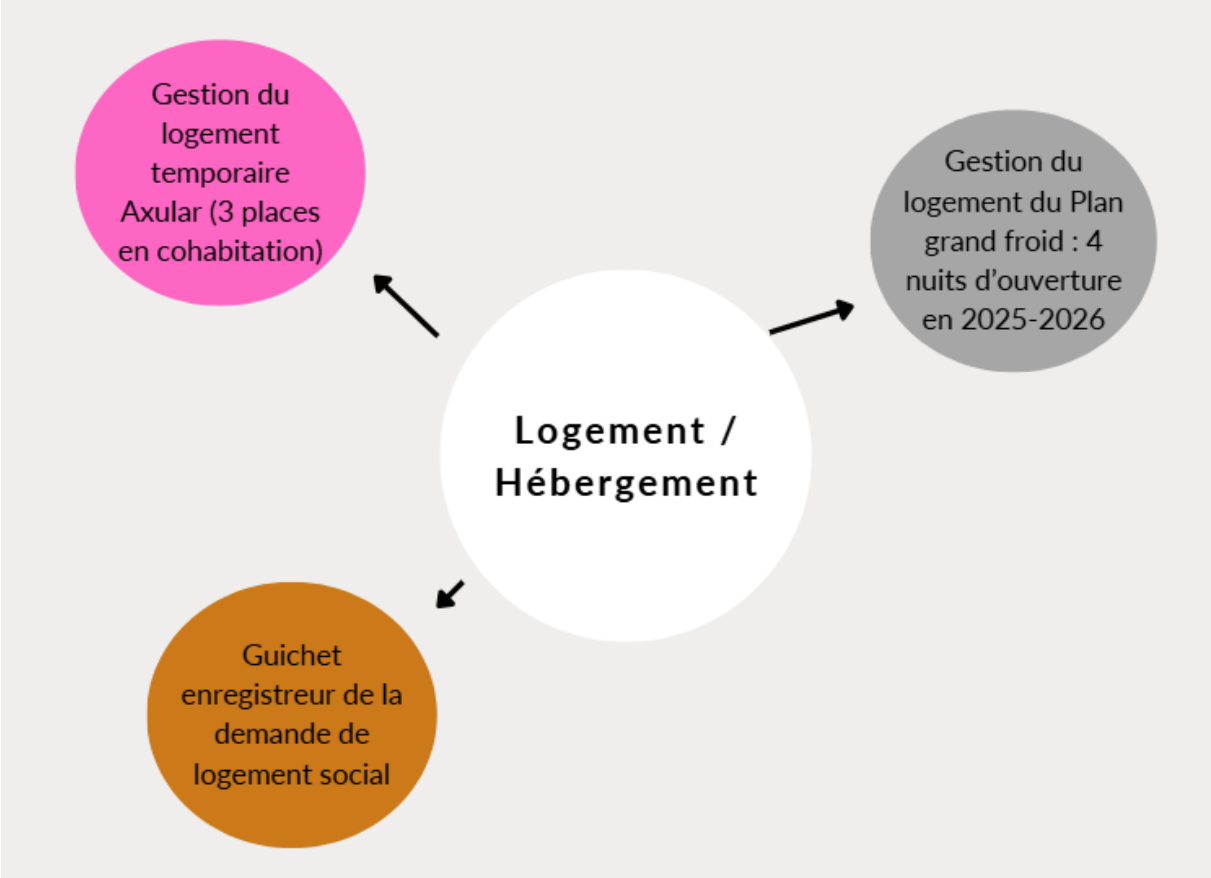
Auprès de ces publics, les assistants sociaux reçoivent les personnes au CCAS ou se rendent à leur domicile selon les besoins.

Dans un cadre règlementaire ou selon la demande exprimée, les assistants sociaux accompagnent les personnes dans la recherche de solutions. Ils peuvent ainsi saisir les dispositifs adéquats ou mettre en œuvre les aides nécessaires.

Ils s'inscrivent dans un réseau de partenaires auquel ils contribuent.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Logement / Hébergement



Logement temporaire Axular : Orientation des personnes hébergées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation). Contrat de 6 mois renouvelable.

Hébergement d'urgence – Veille hivernale : Décision d'ouverture en dehors du plan grand froid de la préfecture, selon météo. Gestion par le CCAS, financement avec participation de Ciboure

Guichet enregistreur de la demande de logement social : seul guichet, hors bailleurs, du pôle Sud Pays Basque. Depuis fin 2023. 115 demandes créées en 2025.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Les aides sociales facultatives



Les principales aides :

- Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé : attribués sur rapport des assistants sociaux pour pallier des difficultés ponctuelles. 91 foyers bénéficiaires en 2025 pour une dépense de 12296€ (-14%)

- Les secours exceptionnels : attribués par la commission ad hoc, ils permettent de régler des factures pour les foyers en difficulté (sur rapport d'assistants sociaux). Dépenses 2025 = 8 562€ pour 36 foyers (-20%)

- L'aide au transport scolaire : 45 enfants bénéficiaires, montant de 1 890€ (-45%)

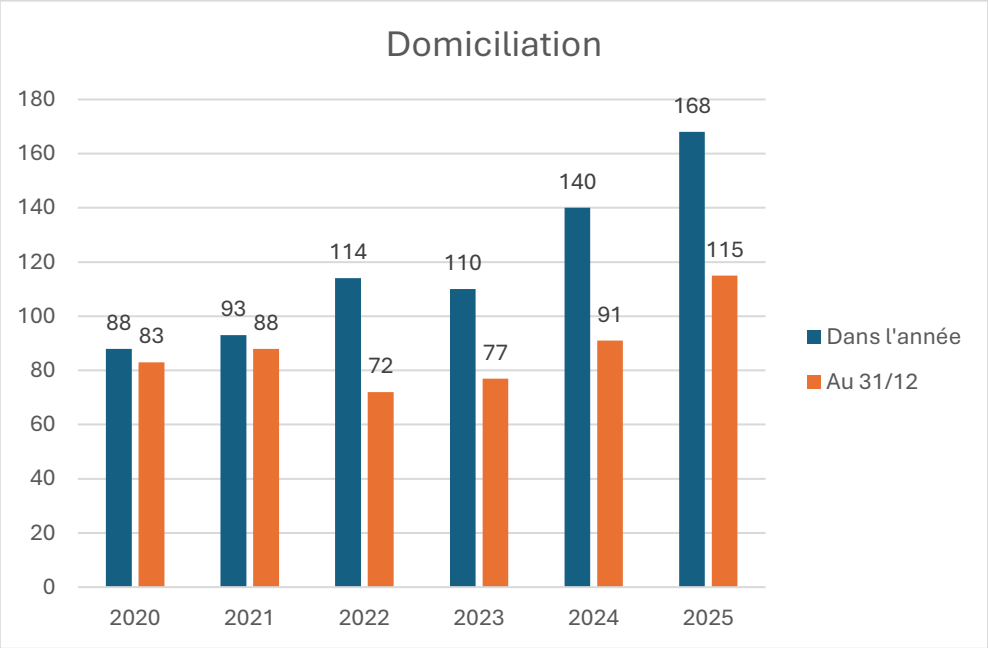
- L'aide cantine (dont cantine à 1€) concerne 134 familles pour 215 enfants, sur l'ensemble des établissements scolaires primaires (public, privé, Ikastola) = 31 100€ (-14%)

- L'aide à l'accueil de loisirs et mini-séjours de Sagardian = 9 000€ (stabilité)

- La classe de neige = 1 000€ (participation des écoles privées)

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Domiciliation

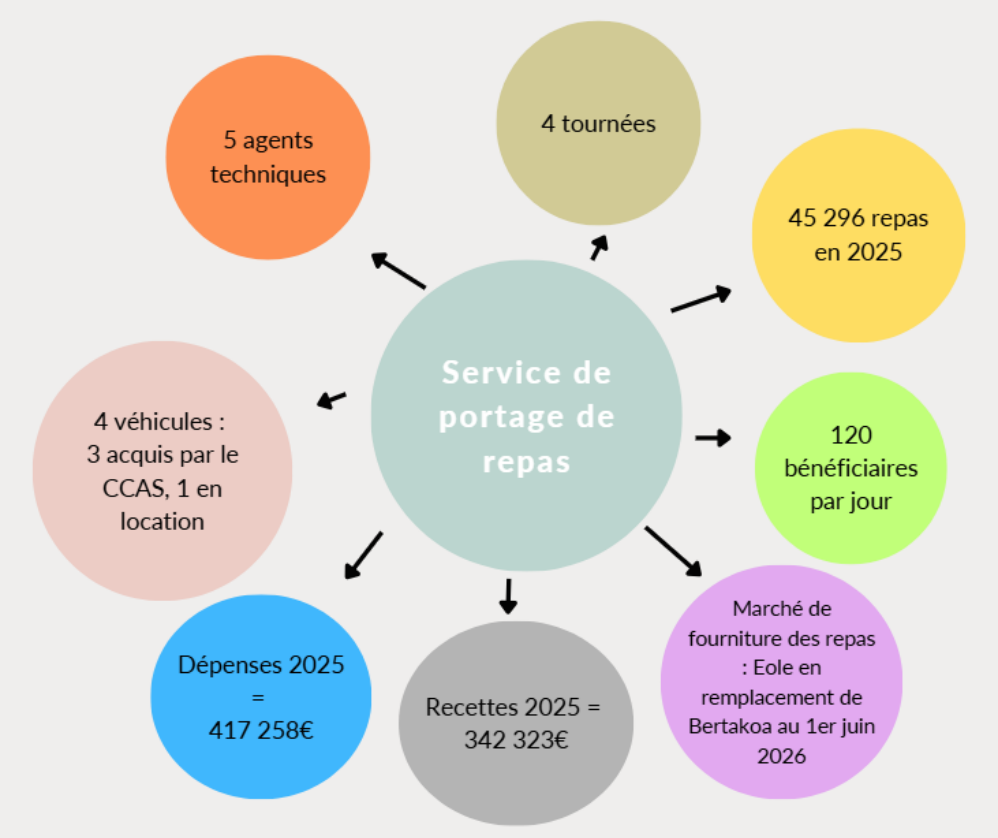


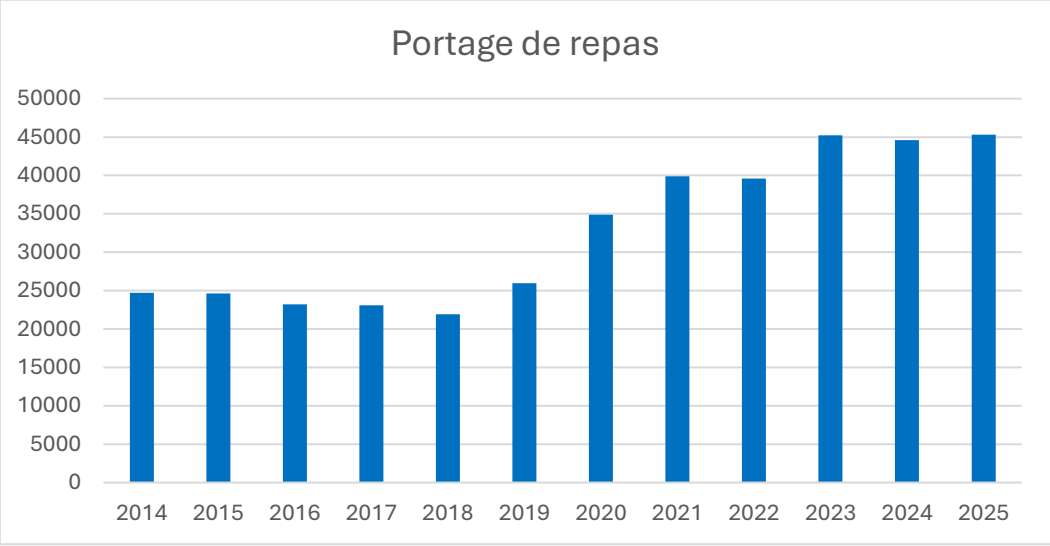
La domiciliation, ou élection de domicile, permet aux personnes sans domicile de stable de disposer d'une adresse où recevoir leur courrier afin de faire valoir leurs droits.

Depuis l'arrêt d'activité de Gadje Voyageurs en décembre 2024, le CCAS assure la domiciliation des personnes se déclarant sur l'aire de gens du voyage.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Le portage de repas



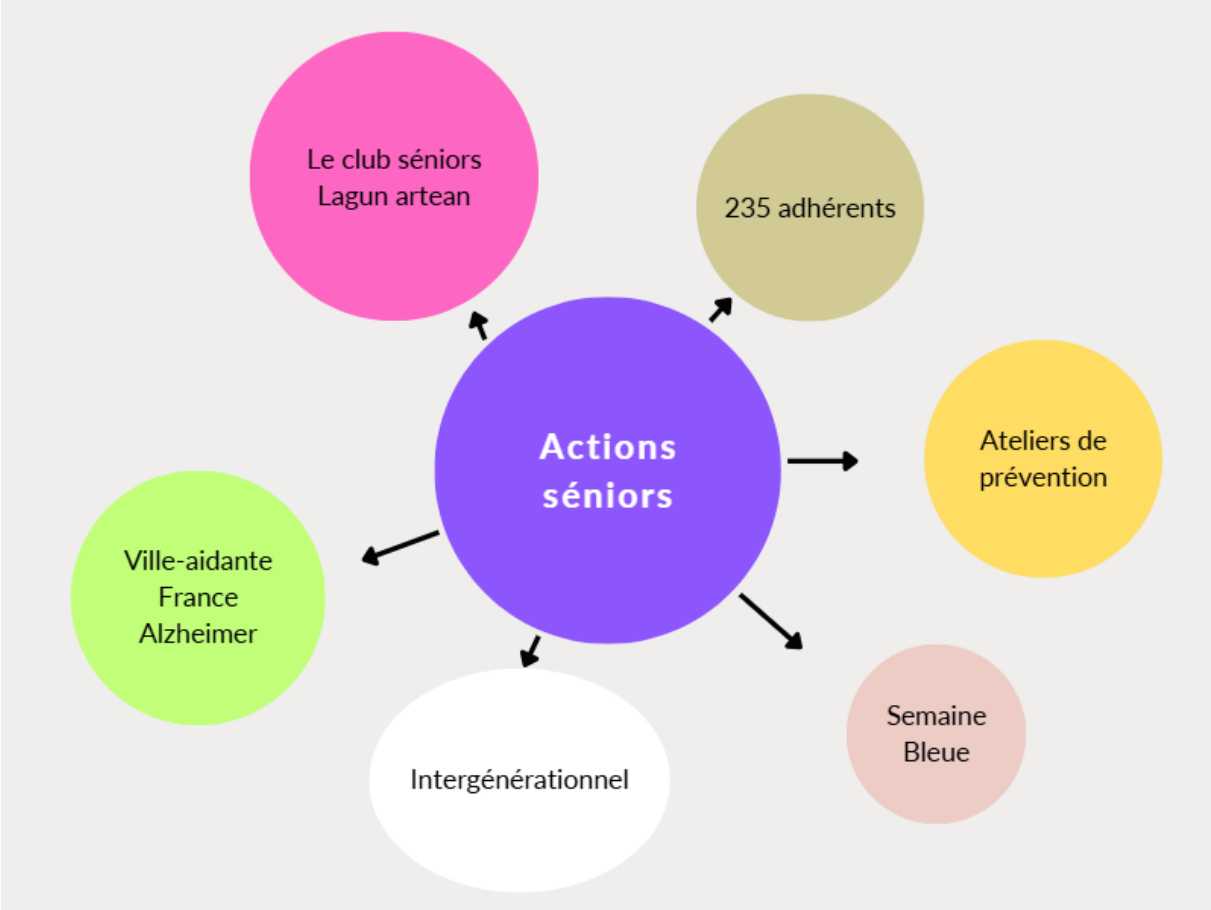


L'analyse de l'activité montre une stabilité au cours des 3 dernières années.

2025 a été marquée par l'acquisition d'un véhicule après la fin de location du précédent.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260604-DELIB1_04062026-DE

Actions séniors / Club Lagun Artean



Les actions auprès des séniors sont organisées autour d'un poste d'animatrice et coordinatrice de projets séniors.

Installé à Harriet Baita, avant son déménagement à Bihotzez, le club séniors Lagun Artean propose une grande diversité de rendez-vous et de projets, par son équipe d'animation ou en lien avec des intervenants, avec des ateliers réguliers ou des temps forts ponctuels.

La Semaine Bleue se déroule au mois d'octobre pour mettre en valeur les initiatives en direction des personnes âgées.

Depuis 2022 la ville est reconnue « Ville-aidante France Alzheimer » en reconnaissance du travail mené auprès des aidants. Un local est mis à disposition de France Alzheimer depuis janvier 2026.